

Paris, le 28 août 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir dans votre portefeuille une ou plusieurs parts du Fonds Commun de Placement (« FCP ») **Amundi ETF PEA S&P 500 UCITS ETF**.

Actuellement exposé à l'indice « **S&P 500** », **votre FCP changera d'indicateur de référence le 29 septembre 2023 pour s'exposer à l'indice « S&P 500 ESG+ » et sera renommé « Amundi PEA S&P 500 ESG UCITS ETF ».**

A la même date, la catégorie du fonds selon la réglementation *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) et les frais de gestion, fonctionnement et autres frais externes au fonds seront modifiés.

Les détails de cette opération sont expliqués dans le document joint intitulé « LETTRE AUX PORTEURS - Amundi ETF PEA S&P 500 UCITS ETF ». Cet avis contient toutes les informations requises pour ces opérations conformément à la réglementation en vigueur. Ce document complet et précis vous permet de vous familiariser avec les implications potentielles de cette opération sur votre investissement. Nous vous recommandons donc de le lire avec toute l'attention nécessaire.

Votre conseiller financier habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service client au (+352) 26 86 80 80 ou en envoyant un e-mail à info@amundi.com.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Arnaud Llinas

Directeur – ETF, Indexing & Smart Beta

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

LETTRE AUX PORTEURS

AMUNDI ETF PEA S&P 500 UCITS ETF
(le « **Fonds** »)

Code ISIN de la part : FR0013412285

Nature de l'opération	Modification de la dénomination, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Fonds
Date de l'opération	29 septembre 2023

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

Paris, le 28 août 2023

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs du fonds commun de placement « AMUNDI ETF PEA S&P 500 ESG UCITS ETF » (le « **Fonds** »), dont la société de gestion est Amundi Asset Management (ci-après « **Amundi** » ou la « **Société de gestion** »).

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Dans le cadre de l'examen continu de la compétitivité et de la lisibilité de sa gamme de produits et afin de tenir compte de l'évolution de la demande de ses clients, la Société de gestion du Fonds vous informe avoir décidé à compter du 29 septembre 2023 (la « **Date d'Effectivité** »), de modifier l'Indicateur de Référence du Fonds, qui intégrera la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales. La stratégie d'investissement et la dénomination du Fonds seront modifiées afin d'intégrer ce changement. Le Fonds supportera les coûts liés à ce changement.

Veuillez trouver le récapitulatif de toutes les modifications effectuées ci-après (section « *Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?* »).

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le 29 septembre 2023 (la « **Date d'Effectivité** »).

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché primaire :

Les intervenants sur le marché primaire (souscription/rachat en direct auprès de la Société de gestion) ont la possibilité de se faire rembourser leurs actions auprès de la Société de gestion et/ou de son dépositaire, dans les conditions de montant minimum de rachat décrites dans le prospectus du Fonds sans commission de rachat pendant une période d'un mois à compter de la date d'envoi de cette lettre.

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché secondaire :

Le Fonds est un ETF. Les actions du Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. En conséquence, les investisseurs intervenant sur le marché boursier peuvent encourir des frais de courtage et/ou de transactions sur leurs opérations qui ne relèvent pas de la Société de gestion du Fonds. Ces investisseurs vont également traiter à un prix qui reflète l'existence d'une fourchette de cotation « *bid-ask* », soit la différence entre les cours acheteurs et

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

vendeurs pratiqués en bourse lors de la cotation et négociation des actions ou des ETF. La Société de gestion invite les investisseurs à se renseigner auprès de leur courtier habituel afin d'obtenir de plus amples informations relatives aux frais de courtage qui peuvent leur être appliqués ainsi qu'aux fourchettes de cotation « bid-ask » qu'ils sont susceptibles de supporter.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement / risque :** Non
- **Augmentation du profil de risque :** Non
- **Augmentation potentielle des frais :** Oui
- **Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque:** Non significatif



Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?

	« Amundi ETF PEA S&P 500 UCITS ETF » Avant la Date d'Effectivité	« Amundi PEA S&P 500 ESG UCITS ETF » A compter de la Date d'Effectivité
Dénomination	AMUNDI ETF PEA S&P 500 UCITS ETF	AMUNDI PEA S&P 500 ESG UCITS ETF
Dénomination des parts	Part EUR Part Daily Hedged EUR	Part Acc Part EUR Hedged Acc
Objectif de gestion reflétant le nouvel indice de référence.	L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, le plus fidèlement possible, la performance de l'Indice « S&P 500 » quelle que soit son évolution, positive ou négative.	L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer le plus fidèlement possible, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice « S&P 500 ESG+ Index ».
Indicateur de référence	S&P 500 Index L'Indice S&P 500 est un indice « actions », calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux Standard & Poor's. (S&P). Il offre une exposition à la performance des 500 actions de large capitalisation boursière traitées aux Etats-Unis. Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'indicateur de référence, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.	S&P 500 ESG+ Index L'Indice S&P 500 ESG+ est un indice « actions », calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux Standard & Poor's. (S&P). L'univers d'investissement initial est identique à celui de l'indice S&P 500 conçu pour mesurer la performance des 500 actions de large capitalisation boursière traitées aux Etats-Unis, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG).

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

		Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'indicateur de référence, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.
Catégorie selon la Règlementation Sustainable Finance Disclosure Regulation (« Règlement Disclosure »)	Article 6	Article 8
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Le Fonds ne poursuit aucun d'objectif d'investissement durable, et ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement Disclosure.	Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus et à l'annexe d'informations précontractuelles du Fonds.
FRAIS		
Frais de gestion, fonctionnement et autres frais externes au FCP Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds, section « Frais et commissions », sous-section « Frais de fonctionnement et de gestion ».	Frais annuels et maximum : - Part EUR : 0,15% TTC de l'assiette nette - Part Daily Hedged EUR : 0,28% TTC de l'assiette nette	Frais annuels et maximum : - Part Acc : 0,25% TTC de l'assiette nette - Part EUR Hedged Acc : 0,28% TTC de l'assiette nette (<i>inchangés</i>) A toutes fins utiles, les frais de gestion et autres frais d'administration ou d'exploitation, tels que définis dans le Document clé pour l'investisseur, seront donc modifiés de 0.15% par an à 0.25% pour la part Acc et resteront inchangés à 0.28% par an pour la part EUR Hedged Acc.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC) du Fonds seront modifiés en conséquence à la Date d'Effectivité.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du Prospectus et du Document d'Informations Clés du Fonds disponibles sur le site www.amundiETF.fr. Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour plus de détails, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller financier habituel ou nous contacter à l'adresse www.amundi.fr, rubrique « Contactez-nous ».

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Arnaud Llinas,

Responsable de la ligne métier ETF, Indiciel et Smart Beta

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr